



Université de Pau et des Pays de l'Adour



## COMPTE-RENDU DU CHSCT

Réunion du jeudi 8 octobre 2015

Le CHSCT s'est réuni en réunion extraordinaire le jeudi 8 octobre 2015 de 9h30 à 13h00 à l'UFR DEG.

### Ordre du jour :

1. Fonctionnement de l'UFR DEG et de l'IAE suite au report de la réception des travaux par la commission de sécurité (réouverture partielle des locaux notamment) et évolution du dossier,
2. Mise en place d'une équipe de sécurité d'établissement,
3. Evolution du dossier de scolarité commune (opération de désamiantage notamment),
4. Information relative au service médical et social des personnels devant être implanté à la présidence.

---

Avant de passer à l'ordre du jour, les membres du CHSCT ont fait la déclaration suivante :

*Les membres du CHSCT attirent l'attention de la direction sur les difficiles conditions de préparation de cette réunion extraordinaire où sont prévues plusieurs consultations du comité, principalement par la mise à disposition tardive de documents.*

*Nous rappelons que l'article 4 du règlement intérieur du CHSCT prévoit l'envoi des documents relatifs à l'ordre du jour au moins 15 jours avant la date de la réunion. Nous avons reçu des documents importants jusque la veille de cette réunion.*

*Les membres du CHSCT renouvellent leur demande de communication de toute information utile à leur fonction dans les meilleurs délais. Ceci rejoint l'objectif 4 de l'axe 1 du programme annuel de prévention de l'UPPA pour 2015 qui avait une échéance immédiate. Cet objectif n'est toujours pas atteint en octobre.*

*Pour cela, les membres du CHSCT réitèrent leur demande de renforcement de la DHSLP tel que prévu dans l'objectif 2 de l'axe 5 du programme annuel de prévention de l'UPPA pour 2015.*

Le président n'a pas apprécié mais les faits sont têtus. Il a cru bon demander si le CHSCT considérait pouvoir siéger valablement en mettant l'intérêt des agents dans la balance. Le fait que nous assistions à la réunion répondait déjà à la question, mais nous avons exprimé à nouveau notre volonté de tenir la réunion pour avancer sur ces dossiers tout en précisant que nous ne pouvions continuer à travailler ainsi.

Le président nous a, une nouvelle fois, garanti que cela devrait s'améliorer. Nous ne demandons qu'à être convaincus.

## **1. Fonctionnement de l'UFR DEG et de l'IAE suite au report de la réception des travaux par la commission de sécurité (réouverture partielle des locaux notamment) et évolution du dossier,**

La semaine précédente, des représentants du personnel au CHSCT avaient visité la partie rénovée du bâtiment DEG/IAE (interdit d'accès de la même façon que la partie neuve) et pu surtout rencontrer les personnels pour avoir une vision des (mauvaises, voire très mauvaises) conditions de travail qu'ils ont actuellement. Un rapport de visite avait été transmis à l'administration.

La partie rénovée a fait l'objet d'une visite collective en début de séance.

On a pu notamment remarquer qu'une partie des bureaux avaient été rénovés quand d'autres non, que des bureaux ont vu leur revêtement changé, mais pas leur peinture rafraîchie, et vice-versa (!), ce à quoi l'administration a reconnu que ce n'était pas normal (l'enveloppe totale versée à l'architecte ayant été de 7 millions d'euros, tout de même !) et que ce serait certainement à l'UPPA de prendre sur son budget pour finaliser le rafraîchissement de la partie rénovée...

Le rapport de visite, commenté en séance, a mis en exergue les points suivants :

- Un inconfort de travail (pour ne pas dire plus) pour les personnels :
  - La promiscuité quand plusieurs collègues se serrent à plusieurs dans des bureaux conçus pour 2-3 personnes maximum, ou dans des espaces non conçus pour être des bureaux,
  - Un mobilier inadapté dans la mesure où la majorité du mobilier a été déménagé cet été dans les parties rénovée et neuve,
  - L'absence de salles de réunion.
- Des dysfonctionnements divers à cause de :
  - l'éloignement des enseignants de leur secrétariat,
  - du non accès des administratifs à leurs dossiers (déménagés cet été dans les parties neuve et rénovée du bâtiment...),
  - du changement indu des lignes téléphoniques du personnel dont les nouveaux numéros ne sont toujours pas versés dans l'annuaire de l'université (!).
- une inégalité de traitement pour les étudiants par :
  - le manque de salles de cours,
  - leur non accès à la documentation niveau recherche puisque les deux bibliothèques droit et éco-gestion se trouvent dans la partie neuve.

Les représentants du personnel ont ainsi émis un certain nombre de recommandations (dont la garantie du nettoyage avant réaménagement complet...) qui seront, nous l'espérons, suivies par l'administration, tout en soulignant la bonne volonté et la patience du personnel impacté. Notamment le remplacement des huisseries (les fenêtres laissent passer l'eau et l'air comme dans la plupart des bâtiments de l'université...), non prévues dans le programme, sont inscrites en priorité 1 de l'UFR dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région (CPER).

En attendant, on a voté à l'unanimité l'ouverture provisoire de la partie rénovée à une liste nominative de personnels afin qu'ils puissent emménager dans leurs bureaux, ainsi que la définition d'une procédure pour autoriser certaines personnes à circuler dans la partie neuve pour procéder à l'installation des mobiliers et matériels ou pour les personnels à accéder à leurs dossiers (l'occupation des locaux devrait être autorisée pour début janvier 2016).

## **2. Mise en place d'une équipe de sécurité d'établissement,**

Suite au projet de PC sécurité (recommandation de la commission sécurité depuis février 2013), l'administration a procédé à un recrutement qu'on peut qualifier d'express ! En juin dernier, elle a enrôlé trois agents (à 100 % de leur temps de travail) au regard de leurs compétences sécurité (SSIAPP 1, pompiers volontaires) pour constituer une équipe sécurité (et une secrétaire du service logistique). Certes avec leur accord, mais pas avec celle de leur service ou composante qui se trouvent désormais en difficulté ! Ou comment déshabiller Jacques pour habiller Paul...

Par ailleurs, l'ouverture de ces postes n'a fait l'objet d'aucune publication, ne serait-ce qu'en interne... Même s'ils sont très spécialisés, la formation continue est bien là pour accompagner tout changement de poste, et d'autres collègues auraient pu tout aussi bien manifester leur intérêt.

Pourquoi cette précipitation alors que les recommandations datent de février 2013 ? Parce que cela impactait aussi la résolution des problèmes administratifs pour le bâtiment DEG, nous a-t-on précisé. Sauf que les problèmes d'ouverture du bâtiment DEG n'ont été connus qu'après la mise en place des recrutements !!

L'administration prévoit enfin le recrutement d'un agent complémentaire SSIAPP 2 pour diriger l'équipe (il a été proposé au CHSCT de participer aux entretiens de recrutement), et on peut déjà se demander, à moyens constants, quelle composante ou service en fera les frais...

A terme, elle souhaiterait externaliser ce PC sécurité (qui est logé provisoirement à la présidence dans l'attente de la construction d'un bâtiment dédié sur le campus côté Est), mais là encore, on se demande avec quels moyens financiers elle pourra réaliser l'opération.

Enfin, comme ce PC sécurité opérera dans un premier temps seulement en journée sur le campus de Pau (et elle pourra se déplacer ponctuellement sur les autres sites de l'université), on se pose la question de l'articulation avec les procédures sécurité et les personnels déjà existants (assistants de prévention, personnels logés...) et de leur avenir, et la question de la sécurité en soirée, les weekends et pendant les fermetures administratives, quand les procédures n'existent pas dans certaines composantes ou services.

Qui vivra...

Un numéro unique d'appel sécurité sera bientôt diffusé pour que le personnel ou le public puisse signaler tout problème.

Parce que la sécurité est primordiale, et malgré nos réserves, nous avons voté à l'unanimité pour l'arrêté de mise en place de l'équipe.

(Pour une meilleure compréhension de nos difficultés à travailler au CHSCT : le 5/10 au soir, soit seulement 2 jours ouvrés avant la réunion, nous avons reçu l'arrêté du président de constitution de l'équipe sécurité signé le 22/09 !! Et nous n'avons jamais reçu de la direction la note relative à cette mise en place envoyée le 23/07 par l'ancien DGS.)

## **3. Evolution du dossier de scolarité commune (opération de désamiantage notamment),**

C'est un scoop pour l'université : il y a de l'amiante dans le bâtiment de la BU sciences...

Alors que ce projet est connu depuis longtemps, ce n'est que depuis 3 semaines que la présence d'amiante est connue. On nous a expliqué que le dossier technique amiante (DTA) qui recense la présence d'amiante dans tous les bâtiments de l'UPPA est fait sur la base d'un contrôle visuel réalisé par un spécialiste. Mais avant travaux, il est toujours fait un diagnostic plus poussé par prélèvement et c'est ainsi que l'information a été connue.

Deux options étaient possibles, soit couvrir l'amiante c'est rapide et peu coûteux, soit désamianter totalement pour éviter tout risque ultérieur pour un coût de 50K€. C'est cette dernière qui a été préférée par l'administration, nous ne pouvons qu'approuver d'un point de vue prévention.

Le calendrier de déménagement est maintenu malgré l'opération de désamiantage (déménagement des collègues de la nouvelle scolarité centrale en mai 2016), et l'opération de désamiantage aura lieu en décembre 2015-janvier 2016, précédée de l'ouverture d'une deuxième porte sur la salle de lecture : les zones à désamianter comprennent en effet toute l'entrée de la BU et la salle de réunion, ce qui interdit la circulation aux personnels et aux publics.

Cela dit, cette opération qui durerait 1 mois en tout devrait néanmoins générer des inconvénients aux personnels (et usagers) : déplacement des portiques antivols, de la banque de prêt et du mobilier informatique (qui vont rogner sur l'espace de travail des étudiants), possibles gênes sonores à cause de l'extraction d'air pendant le désamiantage, et, the last but not least, le responsable de la BU ayant installé son bureau dans la salle de lecture pour laisser le sien aux deux collègues délogés par l'arrivée du service de la scolarité centrale, il sera dans l'obligation de passer par l'extérieur pour s'entretenir avec son équipe, et vice-versa...

Dernière nouvelle, il y a également de l'amiante dans le couloir du personnel et dans le bureau nord : le désamiantage se ferait ultérieurement sur un futur financement CPER.

Enfin, nous avons fait remarquer que les plans remis pour cette réunion (pas tous identiques !!) ne correspondaient pas aux demandes antérieures du CHSCT pour disposer de la plus grande surface possible pour certains bureaux. A savoir, nous n'avions jamais reçu réponse officielle à notre demande (c'est pourtant une obligation) et encore moins donc de plan où nous aurions pu observer l'anomalie. Le président nous a assuré que cela serait regardé. A suivre...

Vote à l'unanimité sur le désamiantage et le percement d'une deuxième porte.

#### **4. Information relative au service médical et social des personnels devant être implanté à la présidence.**

L'implantation de ce service dans l'ancien logement de fonction du bâtiment de la présidence a été vue avec les intéressés (assistant social, psychologue, médecin de prévention). Une présentation sur plan est faite au CHSCT. L'accueil et le secrétariat devraient être assurés par l'agent de la DRH5 actuellement en charge du suivi des visites médicales.

La livraison est prévue pour décembre 2015.

Vote Pour à l'unanimité.

Les membres du CHSCT ont soulevé le problème récurrent de prise en charge des cas de souffrance au travail pour lesquels ils reçoivent de nombreux appels. Nous avons souligné que le temps sans prise en charge aggrave toujours les situations et nous avons demandé que des dispositions soient

prises rapidement pour remédier à ce dysfonctionnement majeur (à titre d'exemple, la direction a reçu d'un agent en souffrance une alerte écrite restée sans réponse sur le fond depuis 15 jours). Nous avons renouveler la demande de mise en place d'une cellule d'écoute avec numéro de téléphone dédié.

Plusieurs pistes seraient à l'étude pour proposer aux membres du CHSCT une formation en RPS (la loi prévoit que les membres du CHSCT suivent une formation de deux jours)

## **5. Ad'AP**

Pour Agenda d'Accessibilité Programmée, soit la mise en conformité de tous les Etablissements recevant du public (ERP) pour l'accueil des handicapés et, plus précisément, des personnes à mobilité réduite.

Le programme d'action liste 41 ERP sur les 43 de l'UPPA dans l'obligation de réaliser des travaux dont 34 ponctuels et 7 lourds, pour un total de 3,9 millions d'euros. Ils doivent être faits dans une fourchette de 6 ans avec des évaluations intermédiaires.

Le dossier de l'UPPA devait être déposé le 27/09 en préfecture. Ayant obtenu un délai, il le sera après vote du CA (qui se réunissait dans l'après-midi du 9 octobre).

Le point n'ayant pas été inscrit à l'ordre du jour et le document référence qui fait 428 pages n'ayant pas pu être consulté dans de bonnes conditions (voire pas du tout), trois représentants du personnels ont préféré s'abstenir dans l'approbation de cette proposition.

## **6. Questions diverses**

Quid de l'élagage des deux arbres qui menacent de tomber sur le chemin piétonnier de l'entrée sud ? Pas de nouvelle de l'entreprise selon l'administration... peut-être à relancer (depuis le mois de juin ...) ? D'autant que le ruban de balisage est régulièrement mis à terre et que nombre de piétons passent sous ces arbres bien penchés.

Quid de l'inondation régulière de la BU à Bayonne ? Cf. photos envoyées sur uppa-infos. L'administration nous assure avoir rappelé ses devoirs la semaine passée à la municipalité de Bayonne qui est propriétaire du bâtiment. A suivre également...

Prochaines réunions ordinaires programmées les lundi 16/11 et mardi 15/12/2015 à 13h30.